

Paris, le 2 mai 2024

Assurance vie : tous les signaux sont au vert

- **En mars 2024, les cotisations en assurance vie enregistrent un niveau record pour un mois de mars, à 15,7 milliards d'euros, en hausse de +1,0 milliard d'euros par rapport à mars 2023.**
- **La collecte nette est par conséquent positive de +3,5 milliards d'euros sur le mois, aboutissant à un encours record de 1 965 milliards d'euros à fin mars 2024.**
- **Au 1^{er} trimestre 2024, 105 000 contrats ont été transformés dans le cadre de la loi PACTE.**
- **L'encours des fonds « eurocroissance » est en très forte progression de +27 % sur un an, tout comme le marché des PER dont les cotisations progressent de +34 % sur un an.**

En mars 2024, les cotisations en assurance vie atteignent un niveau record et la collecte nette accélère sur tous les supports.

En mars 2024, les cotisations en assurance vie enregistrent une hausse de +1,0 milliard d'euros, soit +7 %, pour atteindre 15,7 milliards d'euros, un niveau record pour un mois de mars. Elles augmentent de +17 % pour le compartiment en euros et reculent de -8 % pour celui en unités de compte (UC). Depuis le début de l'année, elles sont en hausse de +6,2 milliards d'euros, soit +15 %, à 48,2 milliards d'euros. Cette dynamique est portée à la fois par les supports en euros (+16 %) et en UC (+12 %). Sur le 1^{er} trimestre, les cotisations sont donc également à leur niveau le plus haut. La part des cotisations en UC s'établit à 35 % sur le mois de mars et à 39 % sur le 1^{er} trimestre 2024, en légère baisse par rapport à l'ensemble de l'année 2023 (41 %).

Les prestations sont en forte baisse de -2,0 milliards d'euros en mars 2024 par rapport à mars 2023, à 12,2 milliards d'euros. Cette baisse concerne avant tout les supports en euros (-2,1 milliards d'euros) tandis que les prestations des supports en UC restent quasi-stables (+0,1 milliard d'euros). Depuis le début de l'année, les prestations sont en recul de -0,3 milliard d'euros par rapport à la même période de l'année dernière, à 39,0 milliards d'euros. Les rachats représentent 58 % des prestations, ratio identique à celui de l'année 2023 dans son ensemble.

La collecte nette accélère : elle s'établit à +3,5 milliards d'euros en mars 2024, dont +2,6 milliards d'euros en supports UC. Pour la première fois depuis novembre 2021, la collecte nette est également positive sur les supports euros, à +0,8 milliard d'euros. Depuis le début de l'année, elle s'établit à +9,3 milliards d'euros, supérieure de +6,5 milliards d'euros à celle enregistrée au cours du 1^{er} trimestre 2023.

L'encours atteint 1 965 milliards d'euros à fin mars 2024, le niveau le plus élevé jamais enregistré.

Au cours du 1^{er} trimestre 2024, 105 000 contrats ont été transformés dans le cadre de la loi PACTE

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2024, le nombre de contrats transformés dans le cadre de la Loi PACTE (hors transferts des contrats d'assurance retraite vers un PER) est estimé à 105 000 (après 115 000 au 1^{er} trimestre 2023). Ces transformations représentent un montant de 3,5 milliards d'euros, dont 0,7 milliard d'euros ont été réinvestis en UC.

Les fonds « eurocroissance » en très forte progression...

Fin mars 2024, l'encours des supports « eurocroissance » s'établit à 9,3 milliards d'euros, en hausse de +27 % sur un an. Le nombre de contrats progresse également sensiblement, de +26 % à 562 000 contrats en cours.

... à l'image du marché des PER, lui aussi en pleine croissance

En mars 2024, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 788 millions d'euros, en hausse de +34 % par rapport au même mois de 2023. On enregistre également 80 700 nouveaux assurés sur le mois (+11 % par rapport à mars 2023). La collecte nette s'élève à +478 millions d'euros, en hausse de +33 % sur un an.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont représenté sur le mois de mars 12 900 assurés pour un montant de 347 millions d'euros.

À fin mars 2024, les PER comptabilisent 5,7 millions d'assurés pour un encours de 79,2 milliards d'euros constitué d'UC à hauteur de 42 %.

À fin décembre 2023¹, 10,1 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 102,8 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 35,4 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 85 % de ces encours.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « La collecte nette de l'assurance vie connaît une très forte croissance en ce mois de mars 2024. On note en particulier que, pour la première fois depuis novembre 2021, la collecte nette sur les supports euros est positive de +0,8 milliard d'euros. En résumé, tous les signaux sont au vert, permettant à l'encours d'atteindre un montant total historique de 1 965 milliards d'euros. C'est une bonne nouvelle non seulement pour les assurés mais aussi pour l'ensemble des Français puisque l'assurance vie est l'un des principaux moteurs du financement de l'économie productive de notre pays. »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

¹ Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
X : [@FranceAssureurs](#) | **LinkedIn** : [FranceAssureurs](#)